



Observatoire  
Régional  
de l'Intégration  
et de la Ville

ORIV

Centre de Ressources  
Grand Est

# Accueil individuel et prévention des discriminations: Comprendre, repérer, agir

Gaëlle DONNARD, Directrice de projets, ORIV

Journée d'études, Vers plus d'égalité dans l'accueil familial  
Schiltigheim, 11 mai 2017

# Présentation de la démarche



- **Contexte**

- **Modalités de travail**

- Un groupe de travail pluri-institutionnel
- Une logique d'exploration et de co-construction
- Travailler à partir de la notion de discrimination

# Retour sur la notion de discrimination



- Différence de **traitement**
- En raison d'un **critère prohibé**
- Entraînant un **préjudice** pour la personne
- Dans un **domaine** encadré par le droit

# Critères prohibés (art. 225-1 code pénal)

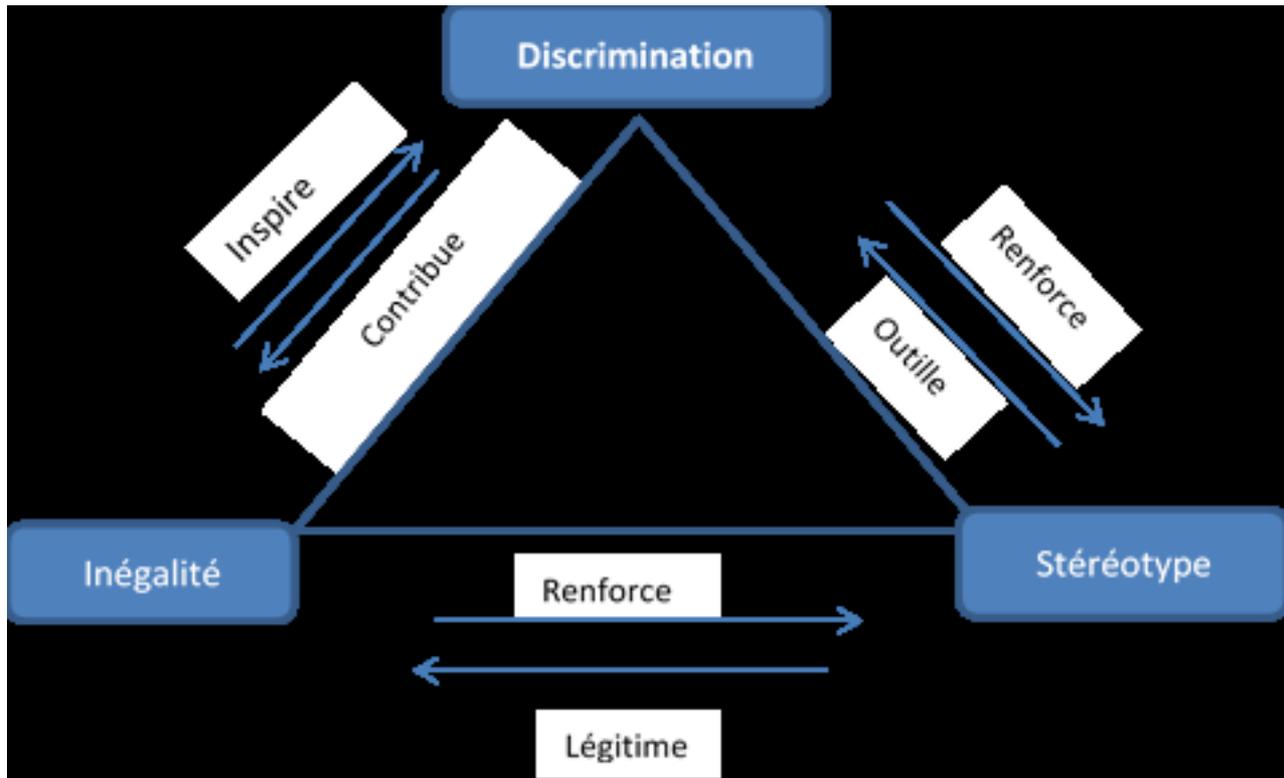
- origine
- sexe
- situation de famille
- grossesse
- apparence physique,
- patronyme,
- lieu de résidence
- état de santé
- handicap
- caractéristiques génétiques
- mœurs
- orientation sexuelle
- identité de genre
- âge
- opinions politiques
- activités syndicales
- appartenance ou non-appartenance, vraie ou supposée, à une ethnie, une nation, une race ou une religion déterminée
- la particulière vulnérabilité résultant de leur situation économique, apparente ou connue de son auteur,
- perte d'autonomie
- la capacité à s'exprimer dans une langue autre que le français

# Discriminations directes indirectes et systémiques

- **Discrimination directe** : différence de traitement fondée **de façon manifeste** sur un des critères prohibé
- **Discrimination indirecte** : disposition, mesure ou pratique **apparemment neutre** qui aboutit à un traitement moins favorable d'un groupe catégorisé par un critère prohibé.
- **Discrimination systémique** : ensemble de règles, valeurs, actions qui reproduisent les **places sociales inégalitaires**.

# Des mécanismes qui s'alimentent

Source: [Les stéréotypes, c'est pas moi c'est les autres](#), Laboratoire de l'Égalité



# Et dans l'accueil individuel ? Enseignements du Groupe de travail



## **Un contexte particulier**

- Domaine du service à la personne
- Des représentations tenaces sur le métier d'assistant-e maternel-le

## **Deux étapes particulièrement sensibles:**

- L'agrément
- Le recrutement

# Principales pistes de travail



- Produire de la connaissance
- Sensibiliser, former, outiller
- Développer une approche intégrée de la prévention et lutte contre les discriminations au sein des dispositifs institutionnels



# Merci pour votre attention !